

**Extrait du Registre aux délibérations du  
CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Convocation du 24 février 2023  
 Séance du 28 février 2023**  
 -----

**Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS**  
 =====

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, DESORT Betty, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte.

**Membres ayant donné pouvoir** : Madame TABET Lucy (pouvoir à CHARLET Jocelyne), Monsieur HIMEUR Kémici (pouvoir à MOREAUX Rémy), Madame CORDIER Laurence (pouvoir à DINI Kelly).

-----  
**OBJET : Colonies de vacances : Participation des familles**  
 -----

Dans le cadre des colonies de vacances qui seront organisées à Malbuisson aux dates suivantes :

- Du 12 au 26 juillet 2023 pour la 1ère session
- Du 2 au 16 août 2023 pour la 2ème session

Il est demandé au Conseil Municipal de fixer la participation des familles.

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de fixer le barème de participation des familles, **selon le quotient familial CAF** comme suit :

<b>Quotient familial CAF</b>	<b>Participation des familles</b>
De 0 à 210 €	156 €
De 211 à 369 €	196 €
De 370 à 499 €	235 €
De 500 à 700 €	274 €
A partir de 701 €	313 €
Extérieur à Waziers	640 €

Il est proposé d'appliquer la dégressivité suivante :

- A partir du 2<sup>ème</sup> enfant : 90 % du prix initial
- A partir du 3<sup>ème</sup> enfant : 75 % du prix initial
- A partir du 4<sup>ème</sup> enfant : 50 % du prix initial

Une réduction de 10% sera accordée sur la facture globale des enfants placés par l'AME (Accompagnement Maison d'Enfants : Temps de vie, Fruitière, Groupe de vie).

De plus, il convient de préciser les points suivants :

- Tarifs appliqués pour les enfants du personnel communal ou des élus en activité : tarifs waziérois
- Tarifs appliqués pour les enfants du personnel de centre social : tarifs waziérois
- Tarifs appliqués pour les enfants des personnes extérieures propriétaires d'un logement sur Waziers : tarifs waziérois
- Tarifs appliqués pour les enfants de personnes extérieures ayant déménagé en cours d'année : tarifs waziérois
- Tarifs appliqués pour les enfants fréquentant une classe Ulis à Waziers : tarifs waziérois
- Tarifs appliqués pour un enfant d'Ukraine hébergé en famille d'accueil wazieroise : gratuité
- Tarif réduit de moitié pour tout enfant en situation de handicap
- Tarifs appliqués pour des enfants placés en famille d'accueil waziéroise : tarifs waziérois (avec dégressivité possible même s'il ne s'agit pas de fratries)

**Vote : Adopté à l'unanimité**

La secrétaire de séance,  
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Laurent DESMONS

